



Grenville·sur·la·Rouge

DE CŒUR ET DE NATURE

CERTIFICAT

Certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le :

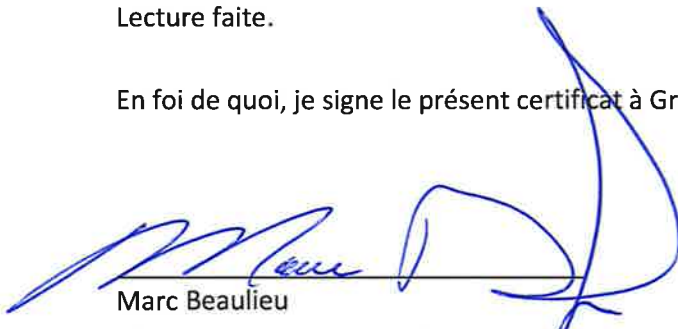
Règlement numéro RE-618-09-2020 décrétant l'acquisition de deux (2) camions dix (10) roues neufs avec équipement de déneigement et un emprunt de 775 000 \$

Je, soussigné, Marc Beaulieu, directeur général et secrétaire-trésorier, de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, certifie :

- Que le nombre de personne habiles à voter lors du scrutin référendaire est de 2 841;
 - Que le nombre de demande requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 295.
 - Que le nombre de demandes faites est de 0.
 - Que le **Règlement numéro RE-618-09-2020 décrétant l'acquisition de deux (2) camions dix (10) roues neufs avec équipement de déneigement et un emprunt de 775 000 \$** est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- ou**
- Qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Lecture faite.

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Grenville-sur-la-Rouge, le 3 novembre 2020.



Marc Beaulieu
Directeur général et secrétaire-trésorier